



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES Réunion du 13 janvier 2025

Présents : Jacky ANTONIAZZA ; Marie-Paule BELLIOU ; Ann BOSTOEN (co-présidente) ; Catherine CHOUMEURTHE ; Isabelle DAUMONT TREILLEUX ; Sophie DAVID ; Hugo DHERBECOURT ; Laurence DUFLOS ; Agnès FRANCONIE ; Céline HAUSZWALB ; Arthur MARIETTE ; Paule MAZEO ; Laurent MILLER ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ (membre de l'équipe d'animation) ; Martine PORTNOE (membre de l'équipe d'animation) ; Eliane ROSENBERG-MOUNIER ; Michaël SARFATI ; Sandrine THOURY ; Denis TREDANIEL

Invitée : LUCBERT Dominique, conseillère du Conseil de quartier Temple Enfants Rouges.

Excusés : Françoise BAGOT ; Jean-Marie BECAULT ; Roselyne CHEVALIER ; Daniele DUPLAT BAZIL ; Jacques MAEGHT ; Jean Claude POUSSARD ; François RICHE (co-président) ; Camille KHAIRALLAH (Centre Paris Anim Simon Lefranc) ; Gérard SIMONET (Vivre le Marais).

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice des Conseils de quartier.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte de la Mairie de Paris Centre.

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux questions et signalements posés à la dernière plénière.

Le Conseil de quartier souhaiterait connaître la programmation des futures interventions des élus et représentants des services sur les plénières de Marais Archives de 2025. Il y en a-t-il une prévue pour le 13 janvier ? Il précise qu'il souhaiterait bénéficier d'un échange avec un représentant des services en plus de l'élu référent.

Cette question est en lien avec la réponse apportée à la question posée en septembre : « Les conseillers, à l'image de la venue du représentant de la Police Municipale et de l'élu référent, propose de continuer à rencontrer les services de la Mairie (représentant et l'élu référent) pour mieux connaître leurs actions (sécurité autre que la Police Municipale, la propreté, l'urbanisme de la Ville et l'UDAP75 (ABF) ; les écoles, les commerces et les espaces verts). La Mairie de Paris Centre peut-elle organiser ces rencontres ? ».

Il n'est pas prévu la venue d'élu en dehors de celle de l'élu référent à la réunion du Conseil de quartier du 13/01.

La Mairie de Paris Centre entend la demande du Conseil de quartier de pouvoir échanger avec les différents élus de Paris Centre lors de réunions plénières.

Toutefois la Mairie doit prendre en compte les agendas des élus et la volonté des 7 Conseils de quartier de pouvoir aborder les sujets thématiques (propreté, mobilités, affaires scolaires, sécurité, nuisance ...) avec les élus de Paris Centre pour mener à bien cette demande. C'est pourquoi, elle souhaite organiser une réunion une fois/an avec les élus thématiques pour un moment d'échange avec l'ensemble des 7 Conseils de quartier. Ce point fait d'ailleurs partie des nouvelles modifications proposées dans le cadre de la refonte de la charte des Conseil de quartier.

Enfin, quant à un moment d'échange avec les services de la Ville de Paris, la Mairie de Paris Centre ne peut pas répondre favorablement à cette demande. En effet, tous les services n'ont pas vocation à rencontrer les habitants, c'est le rôle des élus.

Le Conseil de quartier exprime à nouveau son besoin de rencontrer les services de la Ville de Paris notamment pour mieux comprendre leurs organisations, leurs actions sur certains sujets et d'échanger avec les « opérationnels ». Le Conseil quartier précise que certains élus sont déjà intervenus en plénière pour échanger sur une thématique en particulier : la Seine - Amina Bouri, végétalisation - Raphaëlle Rémy-Leleu, Corine Faugeron. Ces Elues sont intervenues au Conseil de quartier Louvre Opéra.

Nouveaux signalements et nouvelles questions votées pendant la séance :

- **Cadre urbain :**

Plusieurs nuisances lumineuses issues de commerces sont rapportées : Korean cosmetics et le Lizard Lounge dans la rue du Bourg Tibourg ainsi que le Cox dans rue des Archives. Ils projettent dans l'espace public des publicités par projection lumineuse (cf. support de présentation p.7). La Mairie de Paris n'a-t-elle pas interdit l'utilisation de panneaux publicitaires numériques ? Les commerces peuvent-ils quand même les utiliser même si ceux-ci sont à l'intérieur de leur magasin (voir en vitrine) ?

- **Propreté :**

Une conseillère de la commission Propreté rapporte que depuis 2021, des anomalies sont récurrentes sur le secteur. Un reportage photo listant plusieurs adresses/lieux est présenté en séance (cf. support de présentation p. 8 à 10). Le Conseil de quartier demande qu'un atelier citoyen ou une assemblée plénière des Conseil de quartier de Paris Centre soit organisé par la Mairie de Paris Centre sur le thème de la propreté.

- **Mobilité :**

Le Conseil de quartier rapporte les signalements récurrents suivants :

- Le bus 69 (direction Gambetta) et le bus 76 (direction Montreuil Hôpital) circulant rue François Miron ne marquent pas l'arrêt à rue de Jouy. Ils sont la plupart du temps et même sans aucun travaux, déviés sans communication.
- Le bus 96, des stops ne sont pas marqués entre l'arrêt Hôtel de Ville et la place des Vosges. Un membre du Conseil a interrogé le conducteur du bus qui a répondu « On ne marque pas l'arrêt entre Hôtel de Ville et Places des Vosges pour aller plus vite. »

Le Conseil de quartier demande à la Mairie de Paris Centre si elle peut engager une discussion avec IDF-Mobilités sur ces problématiques ?

- **Sécurité :**

Suite à l'atelier Citoyen du 12.12.2024 avec la Police Municipale, le Conseil de quartier vote 3 actions qu'il souhaite transmettre à la Police Municipale. Il demande un contrôle plus intensifié du trafic de drogue et stupéfiants sur les lieux suivants :

- Ilot rue de Plâtre rue des Blancs Manteaux, rue des Archives et rue du Temple ;
- Rue Montmorency ;
- Rue des Haudriettes et aux alentours des commerces place Renée Vivien.

Le Conseil de quartier pose la question suivante : A qui doit-on envoyer les 3 actions ou signalement mensuel ? A la coordination ? Par email fonctionnel ? Qui est le référent ?

Sujets évoqués en séance :

- Mobilités :

Plusieurs conseillers constatent qu'il n'est pas possible de signaler les nuisances de déviation des trajets de bus ou le manque d'arrêt de bus sur DMR.

Il se demande comment remonter l'information sur ce type de signalements ?

Boris JAMET FOURNIER prend la parole pour répondre à cette question : la Mairie de Paris Centre peut remonter l'information à Florent GIRY, l'élu en charge de cette thématique et elle peut transmettre ces signalements à IDF-Mobilités. Il précise que la Mairie de Paris Centre n'est pas décisionnaire des emplacements de bus.

- Organisation des plénières :

Le Conseil de quartier **vote pour :**

- **A partir de septembre 2025, programmer leur plénière sur deux jours différents en fonction du mois : un jour les mois pairs et un autre jour les mois impairs.** Les deux jours désignés seront votés sur la séance de juin.
- **Les prochaines dates du Conseil de quartier, de janvier à juin, auront lieu le deuxième lundi du mois à l'exception du lundi 16 juin 2025.**

- Budget de fonctionnement 2025 :

Le conseil de quartier **vote pour l'achat des produits ci-dessous qui seront consommés pendant les plénières :**

- **355€** pour 50 boissons jus Tchoudeliss ;
- **100€** de grignotage ;
- **21€** pour des bouteilles d'eau.

- Commission sécurité :

La coprésidente rappelle de la tenue de l'atelier citoyen avec la Police Municipale le 12.12.2024, à la Mairie de Paris Centre. Les conseillers sont invités à consulter les [pages 19 à 23 du support de présentation](#) pour en savoir plus et notamment pour consulter le compte rendu qui a été envoyé par email à l'ensemble des membres du Conseil de quartier.

Deux représentants prennent la parole afin de réaliser leurs retours sur cet évènement :

- Une présentation de la Police municipale et de ses actions a été réalisée.
- Cet atelier avait pour objectif de recueillir les préoccupations, les idées et les suggestions afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie dans le quartier. Il s'est déroulé en 3 étapes :
 - Un diagnostic des problèmes locaux a été réalisé au travers d'un questionnaire permettant d'identifier des zones problématiques (trafic, incivilités, insécurité, etc.), grâce à des gommettes sur un plan de Paris Centre.
 - Un second questionnaire portait sur les avis et les échanges concernant les contacts avec les autorités ou entre habitants.
 - Les participants ont été invités à partager leurs suggestions pour améliorer la sécurité, la qualité de vie dans leur quartier, l'information dans les écoles, les antennes mobiles de Police Municipale, des actions spécifiques et la gestion du GPO.
- Les problématiques prioritaires évoquées sont : les points de deals, les personnes en situation de rue, les terrasses, les files d'attentes des commerces, les nuisances sonores, la prostitution et les incivilités dans l'espace public.
- A la fin, il a été proposé que chaque Conseil de quartier puisse faire remonter 3 problématiques, chaque mois, à la Police Municipale, qui se chargera de les communiquer prioritairement à la Police nationale.

La coprésidente invite les membres du Conseil à adresser leurs inquiétudes et signalements à la Commission Sécurité à l'adresse suivante : ma-securite@conseil-de-quartier.fr. Ces remontées seront par la suite transmises lors de prochain GPO.

- Conférence par une conseillère Dominique LUCBERT, Présidente de l'association Histoire et Mémoire de Paris Centre, sur l'histoire de la prise du central téléphonique « Archives » :

Le 25 août 1944, dans le cadre de la Libération de Paris, le central téléphonique "Archives" situé rue du Temple a joué un rôle stratégique pendant la 2nd guerre mondiale en raison de sa fonction clé dans les communications avec l'extérieur. Les Allemands qui s'étaient retranchés dans le bâtiment, ont été, par la suite, attaqués par les Forces françaises de l'intérieur (FFI) renforcées également par des policiers et des gendarmes. Face à la résistance allemande, le gouvernement français fit appel au capitaine Dronne de la 2e division blindée de Leclerc qui dirigea des opérations pour libérer le central en soutien avec les FFI. L'assaut a été mené en deux groupes : l'un passant par la rue des Archives, et l'autre par la rue du Temple où des tirs intenses ont causé la mort de l'adjudant Caron. Cette victoire a permis de faire prisonniers les allemands, et de désamorcer les charges explosives qui avaient été posées par les occupants dans le bâtiment. Cet événement s'inscrit dans les combats intenses ayant eu lieu autour du square du Temple et de la mairie du 3e arrondissement.

Les conseillers peuvent consulter les ressources audiovisuelles disponibles aux liens suivants :

- [Extrait audio de Louis Félix, opérateur de prise de vue du Comité de libération du cinéma français, évoquant la prise du central téléphonique des archives.](#)
- [Extrait du film « La libération de Paris » réalisé par le Comité de libération du cinéma français](#) (la séquence concernant l'attaque débute à 2 minutes).

La conseillère rapporte que les nouveaux propriétaires du bâtiment sont un fond d'investissement ARDIAN et LEDGER. Elle précise également que son association a demandé à la Mairie de Paris Centre d'inscrire l'identité historique du bâtiment soit sur un mobilier urbain ou soit sur une plaque.

- Dictée Historique (cf. page 19 du support de présentation) :
Le Groupe de Travail est encore à la recherche de dons de livre pour la remise des prix.
Un membre de ce groupe informe également qu'un paragraphe sera dédié sur la centrale téléphonique dans les livrets distribués pendant l'évènement.
- Budget Participatif 2025 :
Les conseillers sont invités à déposer leurs idées jusqu'au 3 février via le lien suivant : [Décider pour Paris - J'ai une idée](#)
Ils peuvent également consulter la page Paris.fr : [Déposez vos idées au Budget Participatif 2025! - Ville de Paris](#), pour plus d'informations sur le dispositif.

Informations diverses :

- Permanences des élus de Paris Centre :
Sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.
- Date du prochain Conseil de quartier :
Lundi 10 février.
- Accès au réseau wifi à la Mairie de Paris Centre :
Nom du réseau wifi : **VDP-INVITE**
 - Il est destiné aux invités n'ayant pas de compte professionnel Ville de Paris.
 - L'invité renseigne son prénom, son nom, son adresse mail et indique le mail de la coordination de la Participation Citoyenne.
 - La coordination de la Participation Citoyenne validera l'accès en cliquant sur le lien reçu par mail.
 - L'accès est valide 1 journée.
- Pour signaler une incivilité du quotidien les conseillers sont invités soit :
 - **A consulter la page dédiée sur Paris.fr : <https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilete-du-quotidien-3800?>**

- **[A contacter le centre d'appel de la Ville de Paris \(3975\)](#)** qui permet de signaler une incivilité aux agents de la Police municipale 7j/7 et 24h/24.
 - **[A utiliser l'application Dans Ma Rue](#)** qui permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
 - **[En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle \(bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels\)](#)**, un signalement est possible [en ligne](#) (à la Rubrique « Trouver le bon interlocuteur »)
 - **[A contacter la Police Nationale en composant le 17](#)** qui permet de demander une intervention face à une situation dangereuse ou illégale.
- Liens utiles :
 - Les comptes rendus des plénières et les présentations PPT sont disponibles sur la page dédiée du Conseil de quartier : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>.
 - Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.